

**Délibérations du
Comité Syndical**

EPIDROPT

EPIDROPT

Syndicat mixte ouvert

Secrétariat : 23 av de la Bastide - Pôle des services - 1er étage

24500 EYMET

Siège : Mairie 47800 ALLEMANS DU DROPT

Séance du 13 avril 2023

Délibération n° DE_2023_028

Date de la convocation : 28/03/2023

Membres

en exercice :

17

L'an deux mille vingt-trois et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à 14 h 00 à la salle de réunion de la Communauté de Communes Portes Sud Périgord - 23 avenue de la Bastide - 24500 - EYMET, sous la présidence de Monsieur Stéphane FARESIN.

Présents : 13

Votants : 11

Présents : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL), Christian BONNEAU (SMER E2M), Jean-Claude CASTAGNER (SM DROPT AVAL), Jean-Baptiste CHEMIN (SM DROPT AMONT), Patrick CROUZET (SM DROPT AVAL), Christian DIEUDONNE (SM DROPT AMONT), Stéphane FARESIN, Eric FELLET (SM DROPT AVAL), Alain GOUYOU (SM DROPT AMONT), Bernard PATISSOU (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Jérôme BETAÏLLE (CD 24)

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents non votants : Bruno MONTI (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Jean-Noël VACQUE (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL)

Représentés :

Excusés : Jean DE MONTEIL (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Danielle DHELIAS (CD 47), Marie-Lise MARSAT (CD 24)

Absents : Laurent BAGILET (SM DROPT AMONT), Pierre CAMANI (CD 47), Manuel DEZEN (SM DROPT AVAL), Christelle GUIONIE (CD 33), Daniel BARBE (CD 33)

Secrétaire de séance : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Objet : Base de loisirs, lancement de la consultation pour la réalisation des travaux d'aménagement électricité et eau

Monsieur le président indique que la mise en place de la base nautique au lac du Lescourroux nécessite l'acheminement de l'eau et de l'électricité au droit de la base nautique.

Pour cela, une fouille s'avère nécessaire avec la mise en place de coffrets avec prises de courant, mais également l'aménagement de marches entre le chemin de ronde et le terrain aménagé et l'acheminement de l'eau (et de l'électricité) au plus proche des toilettes (tranchée à prévoir + gaines eau et électricité).

Monsieur le président propose de lancer une consultation pour les travaux et de faire acheminer les réseaux jusqu'à la base nautique.

Après en avoir délibéré, le comité syndical à l'unanimité des membres présents décide :

- De confirmer la nécessité des travaux d'aménagement de la base nautique du lac du Lescourroux,
- D'autoriser le président à lancer une consultation pour les divers travaux exposés ci-dessus,
- D'autoriser le président à demander l'ouverture du compte auprès d'ENEDIS,
- D'autoriser le président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 17 avril 2023
et publié ou notifié
le 17 avril 2023

Le secrétaire de séance,
Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Le président,
Stéphane FARESIN